

Gérer les amendements organiques à la ferme

Objectifs

L'objectif de cette formation est de donner aux agriculteurs des clés de réussite pour la bonne gestion (en qualité et en quantité) des matières organiques sur la ferme. Ces matières peuvent être soit importées, soit auto-produites à la ferme. En particul

Enjeux

Cette action de formation s'appuie sur les constats suivants : - la gestion efficiente des ressources en matière organique peut rendre les exploitations plus autonomes vis à vis des intrants et représenter un gain économique non négligeable, en particulier en agriculture biologique. - les agriculteurs sont en demande de matières organiques pour enrichir leurs sols, mais la production d'un compost de qualité suffisante nécessite une technicité pas toujours disponible aux praticiens - plusieurs collectivités de communes souhaitent travailler main dans la main avec le milieu agricole, pour valoriser leurs déchets verts, notamment parce que les coûts de traitement sont onéreux et le brûlage désormais interdit.

Pré-requis

Agriculteurs et porteurs de projets désirant acquérir des compétences sur la gestion des matières organiques et le compostage de déchets organiques à la ferme. Territoire du Vaucluse et des départements limitrophes.

Contenu

Jour 1 (22 février) :

- Principe du compostage et évolution des matières organiques au sol, phénomènes de dégradation naturels de la matière organique, évolution de la matière lors des processus de compostage (phase thermophile, phase de maturation), caractéristiques et variabilité des composts animaux et végétaux produits. Analyse à travers l'exemple d'un suivi réalisé en 2018 sur des andains de déchets verts ;
- Observation des andains à la ferme et des parcelles amendées, en lien avec les analyses réalisées sur le compost de déchets verts produit en 2018 à partir du broyat issu d'une collectivité locale et celles réalisées sur les parcelles amendées ;
- Échanges avec les stagiaires sur les situations propres à chaque exploitation : perspectives de valorisation des matières organiques et attentes par rapport au système de production, contraintes déjà identifiées liées au compostage sur les fermes (surface restreinte, épandeurs ou retourneurs d'andains disponibles ou non sur la ferme...) ;
- Evaluation et observations de sols à ramener par chaque stagiaire pour identifier des stratégies globales de gestion des matières organiques ;

Jour 2 (29 février) :

- Echanges avec l'agriculteur sur les contraintes liées à l'accueil et le compostage des déchets : surface, disposition des andains, matériel requis, valorisation finale. Evaluation économique du gain apporté par le compostage de déchets verts à la ferme. Discussion collective sur la pertinence de cet indicateur sur un suivi de plusieurs années, les apports d'amendement se raisonnant sur la durée. Ces échanges permettront l'élaboration d'une grille d'analyse des amendements sur la ferme qui pourra être réutilisée par les praticiens du compostage pour évaluer le gain économique réel.
- Evaluation par les stagiaires de la qualité du processus de compostage au regard des indicateurs discutés : température, degré de finesse, homogénéité du tas, odeur, niveau de décomposition de la matière...Discussion sur la pertinence de ces indicateurs en lien avec les situations individuelles
- Caractéristiques d'un compost de qualité pour répondre aux besoins des agriculteurs : composition brute, finesse du produit fini recherché au regard des contraintes liées aux systèmes de culture, tolérance vis à vis de morceaux plus grossiers, composition physico-chimique du produit fini.
- Compétences et prérequis pour la production d'un compost répondant aux exigences des cultures : broyage, mise en andains, arrosage, retournement, épandage... Discussion autour de travaux expérimentaux en cours sur le sujet.

Dates, lieux et intervenants

22 janv 2019

09:00 - 17:00 (7hrs)

Lauris

84360 Lauris

Gérard Augé, pédologue formateur

29 janv 2019

09:00 - 17:00 (7hrs)

Lauris

84360 Lauris

Gérard Augé, pédologue formateur

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 18/01/2019

Tarifs

Formation éligible au fonds VIVEA - contacter la structure organisatrice en cas de non éligibilité à Vivéa

Plus de renseignements

Florian Carlet

florian.carlet@civampaca.org

Groupeement Régional des CIVAM en PACA

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès :

Bulletin à renvoyer / OU informations à transmettre par mail pour l'inscription

Nom _____ Prénom _____

Téléphone _____

Adresse _____

Courriel _____

Statut : (agriculteur-trice?) _____

Cotisant-e VIVEA ? _____

Si oui, date de naissance : _____